



BOURSE AUX JOUETS

27 Novembre 2022

de 9h à 16h

Salle Jacques Anquetil

LA VILLE
genas
nature

REGLEMENT INTERIEUR

- Les exposants de la « Bourse aux Jouets » sont uniquement de la commune de Genas ou licenciés au club ESGA HB
- Les articles autorisés à la vente sont les jouets, peluches, consoles et jeux vidéo, jeux de société, livres, BD, articles de sport, instruments de musique, déguisements ainsi que les articles de puéricultures (poussette, cosy, siège auto, trotteur...)
- Seuls les articles d'occasions sont autorisés
- Les réservations sont nominatives et chaque emplacement devra être occupé par la personne ayant réservé
- Les transactions se déroulent sous la seule responsabilité des vendeurs et des acquéreurs
- Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, biens, marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant à l'organisation ou à la salle Jacques Anquetil
- Les exposants reconnaissent être à jour de leur assurance de Responsabilité Civile
- Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés...)
- Les enfants mineurs exposants devront être accompagnés d'une personne majeure sous l'entière responsabilité de celle-ci
- Les emplacements sont attribués et disposés dans la salle par les membres du L'ESGA HB en fonction du nombre de tables
- Le matin de la manifestation l'entrée des exposants débutera à 7h45
- L'installation des stands devra se faire avant 8h30
- Tout emplacement réservé et non occupé à 9h sera considéré comme libre et pourra être reloué
- L'absence de l'exposant le jour de la manifestation (pour quelque raison que ce soit) ne donnera lieu à aucun remboursement
- Les participants seront inscrits sur un registre rempli par les organisateurs
- Ledit registre sera mis à la disposition de la Mairie
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure
- Les organisateurs se réservent le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation
- **Sont interdits**
 - Les vêtements et les objets neufs
 - Toute concession de droit d'occupation (pourra entraîner l'exclusion des concernés)

Lu et approuvé le :

Signature :

FICHE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Commune de Genas ou Elève de Genas ou

Adhérent Club

Photocopie carte d'identité ou

Photocopie autre document (préciser)

N° :

Délivré le :

Par :

Copie de la couverture du carnet de correspondance 22/23 ou

Copie du portail famille de la Mairie de Genas avec le nom des enfants pour les élèves de maternelle

Type de Table	Nbre de tables	Total
Table de 3m x 0,7m = 16€		
Table de 1.8m x 0,7m = 10€		
Table de 1.2m x 0,7m = 6€		
Table ronde (diam 1.8m) = 10€		
Total à payer		

Chèque (ordre ESGA HANDBALL) ou

CB

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Exposant non-professionnel à la **Bourse aux jouets du Dimanche 27 Novembre 2022**, déclare sur l'honneur que :

- Les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et d'occasion
- Mon/mes enfant(s) est/sont bien scolarisé(s) à GENAS

Rayez la
mention inutile

▪ N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature ou

▪ N'avoir participé qu'à une seule autre vente dans l'année de même nature à le

Lu et approuvé le :

Signature :